

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 94 (1965)
Heft: 9

Rubrik: Les examens écrits

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les examens écrits

Quelques remarques des maîtres

La dictée

Texte bien choisi, qui fait appel à une attention très soutenue, mais ne contient pas de mots trop difficiles et de cas grammaticaux hors de la portée d'un bon élève (de IV^e). Je suis personnellement opposé à l'autorisation accordée d'écrire au tableau noir certains mots qu'on n'aurait jamais vus en classe. Il peut y avoir des abus. Si le maître avait écrit au tableau les trois mots suivants : l'attaque, tranquille, l'ennemi... il n'y aurait plus possibilité de comparer les résultats avec ceux d'une classe où rien n'a été écrit. Et on est toujours porté à comparer...

*

La dictée était adaptée aux exigences d'une 4^e classe, sauf les cas de certains participes passés. J'estime que si, après deux ans de cours moyen, les élèves sont sûrs de l'accord des participes sans auxiliaire et avec être, placés normalement (donc sans inversion ou sans double genre), ce n'est déjà pas si mal.

*

En mai 1963, nous avons reçu un barème selon lequel les dictées de 4^e classe doivent avoir de 55 à 65 mots. Or la dictée de 4^e de l'examen en comporte 100.

Rédaction

Les sujets étaient intéressants, un peu difficiles pourtant pour la 3^e classe. Il aurait fallu pouvoir les présenter aux enfants ou énoncer certains titres d'une façon mieux adaptée à la mentalité enfantine...

*

Les sujets de rédaction ont paru moins variés que ceux de l'année dernière...

*

Le calcul

Les problèmes ont été, dans l'ensemble, assez bien réussis, parce que les épreuves de l'année dernière ont été ressassées souvent et parce que j'avais composé moi-même passablement de problèmes ressemblant à ceux qui ont été proposés...

L'énoncé des calculs de 4^e classe m'a paru très compliqué, quoique les résultats tendent à prouver que ces calculs étaient de difficulté normale...

Pourquoi donc se donner la peine de préparer six séries différentes? Deux séries rendraient le même service et permettraient de mieux comparer les résultats à l'intérieur de la classe. Personnellement, je suis opposé au fait de donner deux séries de difficultés différentes aux élèves d'une même classe. Ce mode de faire donne des résultats qui ne concordent pas avec les notes du tableau de progression...

*

Trop de problèmes dépassent les possibilités des élèves (qui n'ont fait que deux ans de cours moyen). Je ne parle pas des problèmes sur les mesures de surface (il y en a même d'inverses!) ni des problèmes sur les nombres complexes (réservés d'ailleurs à la 5^e classe dans le nouveau manuel de calcul), mais des problèmes à données multiples. Je serais fort curieux de savoir quelles sont les classes qui sont arrivées à résoudre ces problèmes sans explication aucune de la part du maître. Au moment où l'on veut encourager les maîtres au développement de l'éducation par l'enseignement régulier de toutes les branches, je crois qu'il serait mal venu de recommencer à faire du «bourrage» dans certaines branches.

*

Je ne trouve pas juste que certains élèves aient des problèmes plus difficiles que ceux de certains de leurs compagnons. Pourquoi ne pas donner les mêmes types de problèmes pour tous les élèves, avec simplement des nombres différents. Cela m'intéresserait aussi de savoir pourquoi on propose six séries de calculs au lieu de deux. Il me semble que cela suffirait; la dictée, elle, doit bien être la même pour tous!

*

On n'a eu aucun égard pour les élèves faibles. Il n'y avait, à leur intention, aucun calcul facile avec des nombres entiers, aucune opération simple avec des nombres décimaux. Tout problème cachait un piège... Ces enfants qui ont obtenu la note 1 sont ceux qui ont donné le plus de peine. Ne pouvait-on leur offrir la chance de montrer le peu qu'ils savent, ce peu qui demande tant d'efforts de la part de l'enfant, tant de patience de la part du maître?

*

Considérations générales

Un examen devrait être, pour le maître, un moyen de se contrôler, mais aussi un stimulant...

Je souhaiterais que les directives données pour l'examen soient encore plus explicites en ce qui concerne l'attitude du maître et la façon de corriger... Le résultat est totalement différent si le maître voit les brouillons de rédaction et dit: «Il y a encore cinq fautes» ou les brouillons

de calcul en faisant remarquer: «Tel numéro est faux» ou «Il y a encore un numéro qui est faux». Cela se pratique par des maîtres qui ne s'en cachent d'ailleurs pas, persuadés qu'ils sont que leur façon de faire est légitime...

La préparation des examens 1965, comme de ceux de ces années dernières d'ailleurs, témoigne du souci qu'ont les inspecteurs scolaires de faire de l'examen final quelque chose de sérieux.

Je souhaiterais, quant à moi, que ces examens aient lieu quelques jours plus tôt afin que nous puissions combiner les résultats obtenus à l'examen avec ceux du trimestre pour la note finale...

*

Je souhaite à nouveau que l'examen écrit se fasse un peu plus tôt, si possible, de façon à pouvoir en tenir compte dans les notes de fin d'année.

*

Je reste partisan du maintien de l'examen écrit quoi qu'on en pense dans certains milieux...

*

Ces quelques réflexions au sujet des examens écrits ont paru intéressantes parce que les suggestions, les critiques émises le sont dans l'unique but d'améliorer ces épreuves dont on reconnaît d'ailleurs l'utilité. Elles sont aussi un exemple de dialogue entre inspecteurs et maîtres, dialogue que l'on souhaiterait plus fréquent et qui ne peut qu'aider les uns et les autres dans leur tâche. Il est regrettable pourtant de constater que trop peu de maîtres usent de la possibilité qui leur est offerte d'exprimer leur opinion et il serait souhaitable que tous répondent lorsque l'invitation leur en est faite.

A propos du futur manuel d'éducation civique

Les travaux de la sous-commission chargée de la rédaction de la brochure d'instruction civique destinée aux classes primaires vont bon train et, aux impatients, nous disons que, décidés à sortir des sentiers battus, nous tentons de réaliser un manuel de conception originale, s'inspirant des principes de l'école pour la vie, chère à Mgr Dévaud.

Le découpage en leçons est l'objet d'une attention particulière. Quant aux illustrations, croquis et schémas, ils rendront plus aisé l'effort de compréhension et d'assimilation des élèves; la tâche du maître en sera aussi facilitée.

Si rien ne vient ralentir le rythme de travail, compte tenu des étapes qu'il reste à franchir, nous pensons pouvoir mettre ce manuel entre les mains des élèves, au plus tard, en automne 1966.

Pour la commission de rédaction :

MAX DUCARROZ